

COMMENTAIRE DE
LA BONNE VOLONTÉ MONDIALE

**LES NATIONS UNIES :
L'ENTRÉE DANS L'ÂGE PLANÉTAIRE**

*Bulletin sur les Tendances Actuelles
des Problèmes Mondiaux*

PÉRIODIQUE N° 15

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
L'ORIGINE DES NATIONS UNIES	5
BUTS ET PRINCIPES	6
POINT FOCAL DE RECONSTRUCTION DU MONDE	6
PRÉAMBULE DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES	10
LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES	10
LES PRINCIPAUX ORGANES	11
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	11
LE CONSEIL DE SÉCURITÉ	11
LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	12
LE CONSEIL DE TUTELLE.....	13
LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	13
LE SECRÉTARIAT.....	14
AUTRES ORGANES DES NATIONS UNIES	15
CONFÉRENCE DES N.U. SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (CNUCD)	15
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)	16
VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES.....	17
L'UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES	17
FONDS DES NU POUR L'ENFANCE (UNICEF).....	18
LES AGENCES SPÉCIALISÉES	19
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)	19
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (OAA).....	20
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE, LA CULTURE (UNESCO) ..	20
L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS).....	22
BANQUE MONDIALE / BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BIRD)	22
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)	23
ORGANIGRAMME DES NATIONS UNIES	24
MA PROFESSION DE FOI AUX NATIONS UNIES	25
LES NATIONS UNIES SONT LE PROTOTYPE DU PROCHAIN MILLÉNAIRE.	25
SUGGESTIONS POUR UNE ACTION EN FAVEUR DES NATIONS UNIES	30
LE NOUVEAU GROUPE DES SERVITEURS DU MONDE	32
LES OBJECTIFS DE LA BONNE VOLONTÉ MONDIALE	32

INTRODUCTION

"Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en son nom et en celui des gouvernements du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union Soviétique et de la République de Chine, invite le gouvernement (suit le nom du gouvernement) à envoyer des représentants à une conférence des Nations Unies qui se tiendra à San Francisco le 25 avril 1945, dans le but de préparer une charte pour une organisation internationale destinée au maintien de la paix et de la sécurité internationales".

C'est en ces termes que 50 nations furent invitées à se joindre à ce qui est peut-être l'entreprise la plus clairvoyante et la plus importante de l'humanité - la fondation des Nations Unies. Sous la direction de Franklin Delano Roosevelt, et d'un groupe consacré d'hommes et de femmes doués de vision, les nations Alliées et les représentants des gouvernements en exil des nations occupées se réunirent à San Francisco le 25 avril 1945 dans le but d'élaborer la charte d'une organisation internationale qui serait le mécanisme de la paix à venir. Au profond regret de toutes les parties concernées, le Président Roosevelt mourut treize jours avant le début de la Conférence. Mais pour lui rendre hommage, celle-ci commença comme prévu et elle parvint à mettre au point la Charte des Nations Unies.

Les N.U. ne jaillirent pas à l'improviste et toutes faites de la Conférence de San Francisco. Cette occasion historique avait été précédée de nombreuses années de travail préparatoire. Les huit points de la Charte Atlantique, que présentèrent au monde le 14 août 1941 le Président Roosevelt et le Premier Ministre Britannique Winston Churchill, exposaient les principes essentiels d'un nouvel ordre mondial, la Déclaration des NU, signée le 1er janvier 1942, établit les buts de la guerre menée par les nations Alliées et la Conférence de Dumbarton Oaks, tenue du 21 août au 7 octobre 1944 par les USA, le RU, l'URSS et la Chine forma la base des négociations qui eurent lieu à San Francisco.

Mais même au-delà de ces préparatifs, il y avait le travail, la planification et l'idéalisme qui conduisirent à former la Ligue des Nations. Même si cette Ligue échoua, ses principes étaient profondément gravés dans la conscience de ceux dont la vision était celle d'un monde de paix et d'unité. Ces hommes et ces femmes courageux continuèrent à soutenir ces principes durant la sombre période des années 30 où les forces du nazisme et du fascisme étaient à leur zénith. Ils étaient persuadés de la nécessité d'une organisation universelle de gouvernements dont le but premier serait la paix mondiale. Mais la Ligue avait échoué et quand le temps fut venu de prévoir le genre de monde qui suivrait la seconde guerre mondiale, il apparut évident que l'on avait besoin d'une organisation nouvelle.

* * *

La Charte des NU est l'une des plus hautes réalisations de l'humanité. Elle sera comme un phare pour toutes les générations à venir, indiquant qu'au milieu

du 20^{ème} siècle les nations du monde résolurent de mettre fin au fléau de la guerre et d'assurer un monde de justice, de paix et de progrès pour tous les hommes.

Ce n'est pas une mince affaire, car les habitudes multi-centenaires de matérialisme égoïste, d'impérialisme et de militarisme sont difficiles à briser. Néanmoins, cette vision a été présentée à l'ensemble de l'humanité et il revient à celle-ci de la concrétiser maintenant.

Au cours des 36 années d'existence des NU, le monde a profondément changé. Avec plus de 100 nations sur la scène, la carte politique a dû être redessinée et le pouvoir n'est plus détenu par une poignée de nations industrialisées. Les ressources naturelles deviennent chères et se raréfient et il est clair que les économies nationales dépendent aujourd'hui de l'économie mondiale. Les droits de l'homme ont émergé avec une signification plus profonde que jamais auparavant du fait que l'humanité en vient à reconnaître son unité fondamentale. Et, à mesure que l'humanité prend conscience que cette magnifique planète sur laquelle nous vivons n'est pas indestructible. Le souci et la compréhension de l'environnement à l'échelle planétaire ont pris une importance que jusque-là on ne leur avait jamais reconnue.

Toutes ces situations ont créé des relations internationales, ce qui rend les problèmes qui se présentent aux NU plus complexes et difficiles que ceux qui furent envisagés en 1945. Les grandes puissances doivent apprendre que le statu quo ne peut être maintenu et qu'elles n'ont plus le contrôle de la situation internationale. La nature essentielle des NU et de ses agences spécialisées est de construire un nouvel ordre international et pour ce faire, les nations doivent abandonner volontairement une partie de leur souveraineté nationale qu'elles chérissent tant. Quand le bien commun demande l'abandon de la souveraineté, cela met à l'épreuve les nations et l'égoïsme national est mis face à face avec la nécessité d'une coopération internationale. Telle est la question qui éclipse toutes les questions mineures qui se posent à la communauté mondiale: les nations souveraines acceptent-elles d'abandonner leurs intérêts nationaux et leurs objectifs étroits pour travailler ensemble à l'instauration de la paix et du progrès mondial? Les pessimistes répondront non. Les réalistes diront qu'il n'y a pas d'autre choix.

Mais il se passe quelque chose d'autre en 1945 qui changea pour toujours le monde - le 6 août, *Hiroshima*, le 9 août, *Nagasaki*. C'est un cliché de dire que l'humanité a acquis le pouvoir de s'auto-détruire, mais cliché ou pas, le fait demeure qu'il y a plus de 50.000 armes nucléaires stratégiques et tactiques dans le monde d'aujourd'hui avec une force destructrice d'ensemble équivalant à environ 1 million de bombes d'Hiroshima, soit plus de trois tonnes de TNT par homme, femme et enfant sur la terre.

Malheureusement, ces faits qui font frissonner, n'ont pas empêché certains leaders mondiaux de poursuivre aveuglément cette escalade, victimes qu'ils sont de l'illusion que la sécurité repose sur des arsenaux nucléaires massifs. Mais en vérité, la réelle sécurité ne peut être obtenue que par l'établissement de justes relations entre les peuples et les nations. C'est là le but essentiel des NU, et même si la route du désarmement nucléaire s'avère longue et difficile, les

mécanismes de négociations sont en place dans le système des NU et ont seulement besoin d'être utilisés de bonne foi par les puissances nucléaires.

L'ONU est probablement confrontée à la période la plus critique depuis sa fondation. On ne demande rien moins aux nations que d'abandonner leurs habitudes endurcies et leurs intérêts égoïstes. *Cela requiert une nouvelle manière de penser et de se comporter dans le monde, et la plupart des nations sont encore incapables d'accepter la nécessité d'un changement aussi profond.* L'ONU est non seulement le véhicule de ce changement mais aussi son catalyseur. Elle doit donc soutenir les assauts de toutes les forces réactionnaires qui cherchent à revenir à l'ancien ordre. Si la Ligue des Nations échoua, ce fut en partie du fait que les nations étaient incapables de dépasser leur propre nationalisme tant il était intense, Il semble qu'il y ait aujourd'hui une résurgence de ce nationalisme. La responsabilité incombe donc aux hommes et aux femmes de bonne volonté et de vision de rappeler à leurs gouvernements les obligations qu'ils ont contractées en signant la Charte. Les NU ne doivent pas subir le sort de la Ligue. *Un second échec sur la voie de l'unité internationale ferait reculer de plusieurs décades, si ce n'est de plusieurs siècles, la recherche de la paix et de la coopération mondiales.*

Les N.U. sont confrontées à des problèmes très graves auxquels il faut faire face. Ce commentaire vise à aider ceux qui aime- raient en savoir plus sur les NU, sur leurs buts et leurs des- seins, afin qu'ils puissent coopérer et aider à la réussite de cette expérience humaine visionnaire. *De nombreuses forces se sont alignées contre les NU pour les faire tomber. Si ceux qui se sentent concernés par l'unité humaine et la synthèse mondiale ne font rien, alors ces forces réussiront certainement.* Mais s'ils se chargent de la responsabilité de faire progresser, de renforcer et de soutenir les NU, alors ce fil délicat et ténu d'universalité représente une chance de devenir le germe d'une future civilisation qui manifestera une beauté et une paix jamais connues auparavant.

* * *

L'ORIGINE DES NATIONS UNIES

L'expression "Nations Unies" est due au Président F.O. Roosevelt et apparaît pour la première fois dans la "Déclaration des Nations Unies" du 1er janvier 1942, par laquelle les représentants des gouvernements de 26 nations se sont engagés à poursuivre ensemble la guerre contre les puissances de l'Axe.

La Charte des NU a été élaborée par les représentants de cinquante pays à la Conférence des NU sur l'organisation internationale qui s'est réunie à San Francisco du 25 avril au 26 juin 1945. Les représentants y ont pris pour base de leurs travaux les propositions préparées par les représentants de la Chine, du RU, de l'URSS et des USA à Dumbarton Oaks d'août à octobre 1944. La Charte a été signée le 26 juin 1945. La Pologne, qui n'avait pas été représentée à la Conférence, a signé la Charte plus tard mais est néanmoins devenue l'un des 51 membres originaires.

L'Organisation des Nations Unies a officiellement commencé d'exister le 24

octobre 1945, la Charte ayant été ratifiée par la Chine, la France, le RU, l'URSS et les USA et par la majorité des autres pays signataires. Le 24 octobre est maintenant célébré dans le monde entier comme la Journée des Nations Unies.

BUTS ET PRINCIPES

Les buts des Nations Unies sont les suivants :

- Maintenir la paix et la sécurité internationales, développer entre les nations des relations amicales,
- Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire, et en développant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.

L'Organisation des Nations Unies agit conformément aux principes suivants:

- Elle est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres,
- Les membres de l'Organisation doivent remplir de bonne foi les obligations qu'ils ont assumées au terme de la Charte,
- Ils doivent régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques de telle manière que la paix et la sécurité internationale ne soient pas mises en danger et que la justice soit respectée.
- Ils doivent s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force dans leurs relations internationales,
- Ils doivent assister l'Organisation dans toute action entreprise par elle conformément aux dispositions de la Charte et s'abstenir de prêter assistance à un Etat contre lequel l'Organisation entreprend une action préventive ou coercitive.
- L'Organisation fait en sorte que les Etats qui ne sont pas membres agissent conformément à ces principes, dans la mesure nécessaire au maintien de la paix et de la sécurité internationales.
- Aucune disposition de la Charte n'autorise l'Organisation des NU à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat.

POINT FOCAL DE RECONSTRUCTION DU MONDE

Les NU font souvent l'objet de critiques sévères parce qu'elles n'ont pas réussi à créer une paix mondiale stable et parce que la situation internationale est plus explosive maintenant qu'elle ne le fut jamais depuis que l'Organisation a été créée en octobre 1945. De nombreuses personnes tiennent les NU pour responsables de l'état du monde, mais ce qu'elles ne parviennent pas à réaliser, c'est que l'ONU est une organisation composée de gouvernements nationaux et, comme telle, elle ne peut agir que lorsque ses Etats membres en décident ainsi. « Ils lui apportent la volonté politique d'agir, ils lui donnent argent, personnel,

matériel et direction. Si l'un de ces éléments vient à manquer, les NU ne peuvent traiter les problèmes avec succès".¹

En cette période critique des affaires mondiales, cela semble être une excellente occasion d'examiner le rôle des NU dans leur recherche pour développer de justes relations, la coopération et l'harmonie entre les nations du monde par l'intermédiaire de leurs gouvernements.

Il est tout d'abord important de comprendre que les NU ne constituent pas un gouvernement mondial et que cela n'a jamais été leur intention, On ne demande pas aux nations d'abandonner leur souveraineté lorsqu'elles entrent à l'ONU, ce qui est tout naturel. On ne peut imposer l'abandon de leur souveraineté aux nations, quelle que soit la justesse d'un tel idéal. Le mirage du nationalisme, qui engendre et cristallise la souveraineté nationale, sera finalement dissipé lorsque les peuples du monde auront appris à penser correctement et à désirer vivre selon de justes relations. Quand ce sera le cas, la souveraineté nationale pourra être abandonnée et le sera dans l'intérêt du bien commun.

Le rôle principal de l'ONU est de servir de canal par lequel les voix nouvellement nées de l'interdépendance, de l'universalité et de la synthèse peuvent se faire entendre. Tandis que les organes politiques des NU, le Conseil de Sécurité et l'Assemblée Générale, sont trop souvent utilisés (ou plutôt mal utilisés) par les gouvernements pour poursuivre leurs propres intérêts égoïstes, les diverses agences spécialisées et les autres organes des NU continuent la tâche vitale d'instaurer une nouvelle civilisation et la paix mondiale par un travail difficile et pratique visant au développement, à l'éducation et à la santé et touchent à presque tous les domaines où se fait sentir le besoin des hommes. Les NU, par leurs conférences internationales et leurs sessions spéciales, ont appelé l'attention du monde sur des questions aussi explosives et désastreuses en puissance que l'environnement planétaire, la désertification, la faim dans le monde, la population mondiale, les droits de l'homme. L'apartheid, le désarmement, la nécessité d'un nouvel ordre économique international et celle des droits de la mer, pour ne citer que quelques champs où s'exerce l'action des NU, Les média font peu attention à ce travail continu qui est presque inconnu du public. Cependant bien qu'il soit gêné par la situation économique mondiale et par le manque de fonds, l'ONU poursuit son travail et édifie d'une manière inébranlable, les fondements d'un nouvel ordre mondial.

L'opinion publique connaît mieux l'œuvre de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité, parce que ces deux organismes tendent à créer des controverses lorsqu'ils traitent de questions de politique et de sécurité entre nations. Beaucoup regardent actuellement les NU avec hostilité, en Occident tout au moins, parce qu'elles ne sont plus le reflet des seules politiques de Washington, Londres, Paris et d'autres capitales occidentales. Ce que ces gens oublient, c'est que le monde a subi des changements remarquables et drastiques au cours des 36 années d'existence des NU, et que ces changements trouvent nécessairement leur reflet dans cet organisme mondial qui a été chargé de sauver les générations à venir du fléau de la guerre. En 1945, 51 nations signèrent la

¹ Nations Unies: Image & Réalité, Publié par le Département des Informations Publiques des N.U., Septembre 1979.

Charte des NU, aujourd'hui, il y a 154 Etats membres, la plupart étant de nouvelles nations et chacun ayant une conscience nationale en émergence depuis peu. Il est donc compréhensible que les nations ne puissent pas encore travailler dans une harmonie complète et continue.

Ainsi que le dit le Secrétaire-Général Kurt Waldheim: *« Il n'est pas surprenant du tout de constater l'existence de différences justifiées dans une organisation composée de nations aux cultures, aux passés, aux idéologies politiques et économiques et aux philosophies sociales variés qui parfois entrent en conflit »*, Ce qu'il y a de surprenant, ajoute-t-il, c'est de voir que des pays *« conscients du risque évident d'échec, ne parviennent pas encore à mettre fin à des pratiques et à des habitudes qui, par deux fois en ce siècle, nous ont plongés dans des guerres mondiales »*.

Les pratiques et les habitudes sont difficiles à changer, mais nous devons prendre conscience que même s'il est lent, le changement est en cours. Chaque automne, au siège des NU à New York sur l'East River, quelque chose se passe qui est entièrement nouveau dans l'histoire humaine: les nations du monde se réunissent en une Assemblée Générale pour discuter des problèmes auxquels est confrontée la communauté internationale, Ce que nous acceptons aujourd'hui comme un lieu commun est en réalité un événement d'une portée telle que le cours de l'histoire en sera à jamais modifié, Pour la première fois depuis l'aube de la civilisation moderne et de l'état nation, les gouvernements du monde sont assez conscients de la nécessité de l'unité et de la coopération pour réunir leurs ambassadeurs, leurs ministres des affaires étrangères et leurs chefs d'Etat pour tenir un forum planétaire. Peu importe que l'Assemblée réussisse pleinement ou non ou que toutes les résolutions prises soient pleinement efficaces, les gouvernements ont fait le premier pas, le plus important en vue de l'unité mondiale, C'est un pas qui portera inévitablement ses fruits dans les siècles futurs.

L'un des aspects les plus intéressants de l'expérience des NU est le réseau diplomatique spécial qui s'est formé. 148 des 154 Etats membres maintiennent des "missions permanentes" au siège des NU à New York. Par ces missions, les gouvernements cherchent à faire connaître leurs positions à la fois publiquement et en privé et à les faire accepter à l'échelle mondiale, Ce caractère unique d'une communauté diplomatique internationale fonctionnant en permanence toute l'année a fait de l'ONU l'endroit idéal pour que s'établissent entre les gouvernements des contacts tant officiels qu'officieux. Le travail diplomatique incessant qui a lieu dans les couloirs du siège des NU attire rarement, sinon jamais l'attention publique, mais les contacts ainsi établis permettent d'échanger des points de vue, de se comprendre et de forger de nouvelles relations. Bien que les politiques du XIXème siècle soient loin d'être mortes et que les gouvernements continuent à s'accrocher aux blocs de puissance, aux sphères d'influence et à des alliances périmées, on peut voir émerger une nouvelle structure politique internationale. Les forces de reconstruction du monde commencent à faire sentir leur présence dans la communauté internationale non seulement parce que leur cause est juste mais parce qu'elle est essentielle. Sans un nouvel ordre mondial, ce sera le chaos, et le

chaos ne peut conduire qu'à la guerre.

C'est aux NU, où sont concentrées les forces de reconstruction, que naît lentement et douloureusement le nouvel ordre mondial.

Les peuples du monde ont néanmoins le droit et même l'obligation de se demander si l'ONU fait son travail. Une brochure intitulée: "Les NU: Image et Réalité, répond ainsi à cette question :

*« Oui. Il est hors de doute que l'ONU a ses problèmes et ses difficultés, mais malgré eux, il s'avère que le monde a besoin des NU... A maintes reprises au cours des 34 dernières années, l'ONU a montré qu'elle pouvait faire des choses **qu'aucune autre organisation n'était à même de réaliser ni ne l'avait jamais pu.** »*

Même si parfois les nations du monde répugnent à suivre ses décisions, elles se tournent pourtant vers l'ONU comme vers une soupape de sécurité permettent de diminuer la pression là où il pourrait y avoir des conflits majeurs. Elles se tournent vers elle *pour le maintien de la paix*. Lorsqu'elles ont affaire à de délicats *problèmes de droits de l'homme*. Elles se tournent vers elle lorsqu'elles sont confrontées aux *problèmes des réfugiés* rendus apatrides du fait de désastres naturels ou de persécutions politiques. Elles se tournent vers elle pour *trouver le remède à des maladies qui ont ravagé l'humanité* pendant des siècles. Elles se tournent vers elle pour *sauver les vies de leurs enfants* et pour leur *assurer un avenir meilleur*.

Tel est, en somme le message central de cette brochure: si le grand public doit être réaliste et reconnaître les difficultés et les problèmes auxquels sont confrontées les NU. Il doit également leur faire confiance et savoir qu'elles feront le travail qui leur a été assigné eux termes de la Charte - ***pourvu que les gouvernements qui en sont Membres s'en servent correctement !***

Le système des NU se compose de milliers de personnes dans le monde entier engagées virtuellement dans tous les domaines de l'effort humain. Il dispose de plus de 12 mille soldats venant de 27 nations et servant dans six opérations distinctes de maintien de la paix, L'importance de ces représentants actifs des NU ne réside pas seulement dans les tâches qu'ils accomplissent ni dans leurs effectifs, mais dans l'idée de ***service rendu à la communauté mondiale*** qu'ils symbolisent. Ils sont les précurseurs, les pionniers de l'ordre mondial qui doit émerger si nous devons progresser vers une société planétaire digne des grandes aspirations de l'humanité.

Ainsi que le disait dernièrement le Secrétaire Général Kurt Waldheim. *« L'ONU est la plus grande de toutes les expériences politiques de l'humanité. Les obstacles et les difficultés qu'elle rencontre sont gigantesques. Mais il en est de même de ses possibilités. En tout cas, nous n'avons pas d'alternative autre que celle de continuer à rendre les NU aussi efficaces que possible. Nous ne pouvons nous permettre d'échouer. C'est une entreprise d'importance vitale pour tous les membres de la race humaine. Voilà le message qui ... doit être véhiculé vers tous les peuples du monde, »*

* * *

PRÉAMBULE DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES

Nous, peuple des Nations unies, sommes résolus :

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,
- à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,
- créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,
- favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Et à ces fins

- à pratiquer la tolérance, à vivre en paix avec l'autre dans un esprit de bon voisinage,
- à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales.
- à accepter les principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,
- à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples.

Avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins.

En conséquence, nos gouvernements respectifs, par l'intermédiaire de leurs représentants réunis en la ville de San Francisco, et munis de pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, ont adopté la présente Charte des NU et établissent par les présentes une organisation internationale qui prendra le nom de NATIONS UNIES.

* * *

LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Pour ceux qui ont le privilège d'observer de près le travail des NU et de leurs agences spécialisées, c'est une perpétuelle source d'inspiration et d'enseignement que de suivre les activités constructives continues entreprises par cette organisation mondiale pour la poursuite de la paix et du progrès mondial.

Voici une brève présentation du système des NU. Elle n'est en aucun cas exhaustive, et dans le cadre de cette brochure nous avons dû nous limiter à quelques-uns seulement des organes et des agences des NU.

La: Bonne Volonté Mondiale remercie le Bureau d'Information Publique des Nations unies pour sa collaboration dans la préparation de ce Commentaire. Les informations données ici sont extraites de leur brochure. Notions de base des Nations Unies.

LES PRINCIPAUX ORGANES

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se compose de tous les Etats Membres. Elle est le principal organe de délibération des NU. Elle a le droit de discuter de tous sujets énoncés dans la Charte et de faire des recommandations à leur propos.

Elle n'a pas le pouvoir juridique de forcer un gouvernement à agir, mais ses recommandations ont moralement une grande autorité par le fait qu'elles expriment l'opinion mondiale. Lorsque se présentent des problèmes nouveaux, l'Assemblée décide des activités propres à les résoudre et qui vont des efforts humanitaires aux programmes de développement, aux campagnes contre le colonialisme et l'apartheid ou aux négociations de traités et autres accords sur des points d'intérêt mondial tels : *les mers* par exemple et *l'espace atmosphérique*.

Les décisions sur des questions importantes, telles que les recommandations relatives à la paix et à la sécurité internationales, l'élection des membres des divers organes, l'admission, la suspension et l'exclusion des membres, les questions de tutelle et les questions budgétaires, sont prises à la majorité des deux tiers. Les décisions sur d'autres questions sont prises à la majorité simple. Chaque membre de l'Assemblée Générale dispose d'une voix.

L'Assemblée Générale tient une session ordinaire annuelle dont l'ouverture est fixée au troisième mardi de septembre et la clôture à mi-décembre. Bien que la session ordinaire de l'Assemblée ne dure que trois mois par an, les travaux de l'Assemblée se poursuivent toute l'année:

- Dans les commissions spéciales (celles, par exemple, qui s'occupent du colonialisme, de l'apartheid, du maintien de la paix, du désarmement, du fond des mers, de l'espace extra-atmosphérique),
- Dans les organes créés par l'Assemblée (par exemple, le Programme des NU pour le développement, la Conférence des NU sur le commerce et le développement, le Fonds des NU pour l'enfance, et beaucoup d'autres),
- Dans le programme de travail du Secrétariat, ainsi que dans les conférences internationales portant sur des questions précises (environnement, alimentation, questions démographiques, condition de la femme, droit maritime, utilisation pacifique de l'énergie atomique et de l'espace extra-atmosphérique).

Le Conseil de Sécurité

Le Conseil de Sécurité a pour fonction primordiale de maintenir la paix et la sécurité.

Le Conseil se compose de *quinze membres*. Cinq d'entre eux sont membres permanents : *la Chine, la France, le RU, l'URSS, les USA*. Les dix autres membres sont élus par l'Assemblée Générale pour une période de deux ans.

Chaque Membre du Conseil de Sécurité dispose d'une voix sur les

questions de procédure; les décisions sont prises par un vote affirmatif de neuf au moins des quinze membres. Sur les questions autres que les questions de procédure, les décisions sont prises sur un vote affirmatif de neuf membres également, dans lequel doivent figurer les votes affirmatifs des cinq membres permanents. C'est la règle de « *l'Unanimité des Grandes Puissances* », que l'on appelle souvent le « *veto* ». Les cinq membres permanents du Conseil ont tous exercé un jour ou l'autre leur droit de veto. Si un membre permanent n'appuie pas une décision mais ne désire pas bloquer les débats en jouant du droit de veto, il peut s'abstenir: l'abstention n'est pas considérée comme un veto.

Aux termes de la Charte, tous les membres de l'Organisation des NU sont convenus d'accepter et de mettre en œuvre les décisions du Conseil. Tandis que les autres organes de l'ONU adressent aux gouvernements des "*recommandations*", le Conseil est le seul à pouvoir prendre des décisions que les membres ont l'obligation d'appliquer conformément aux termes de la Charte. Le Conseil a le droit d'examiner tout différend ou toute situation qui risque d'aboutir à des frictions entre deux ou plusieurs pays. Quand il est saisi d'une plainte concernant la menace pour la paix, le Conseil commence habituellement par recommander aux pays de chercher à se mettre d'accord par des moyens pacifiques. Dans certains cas, c'est le Conseil lui-même qui mène l'enquête et qui apporte sa médiation, Il peut désigner les représentants spéciaux ou prier le Secrétaire Général d'user de ses bons offices. Dans certains cas, il peut énoncer lui-même les principes d'un règlement pacifique,

Lorsqu'un différend aboutit à un conflit armé, le Conseil s'occupe en premier lieu de mettre fin à ce conflit le plus tôt possible, Au cours des décennies qui ont suivi sa création, le Conseil a donné plusieurs ordres de cesser le feu qui ont au moins servi à éviter que les hostilités ne s'étendent à d'autres parties du monde. Le Conseil peut prendre les décisions relatives aux mesures de mise en œuvre, aux sanctions économiques (embargos sur les livraisons) ou à l'action militaire collective. Parfois, il envoie des forces de maintien de la paix pour diminuer les tensions dans les zones perturbées et pour s'interposer entre les adversaires.

Le Conseil de Sécurité agit au nom de tous les membres de l'ONU. Conformément à l'article 25 de la Charte, tous les membres sont convenus "d'accepter et d'appliquer" ses décisions. Aux termes de l'article 43, ils s'engagent à mettre à sa disposition les "forces armées" nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Conseil Économique et Social

Le Conseil Economique et Social, placé sous l'autorité de l'Assemblée Générale, est l'organe qui coordonne l'activité économique et sociale des NU, de leurs institutions spécialisées et des institutions diverses constituant le "système des NU". Le Conseil fait des recommandations et entreprend des activités relatives au développement, au commerce mondial, à l'industrialisation, au ressources naturelles, à la condition de la femme, aux questions démographiques, au bien-être social, à la science et à la technologie, à la prévention du crime, aux droits de l'homme et à de multiples autres questions d'ordre économique et social,

Le Conseil se compose de 54 membres. Dix-huit membres sont élus chaque année par l'Assemblée Générale pour un mandat de trois ans.

Le Conseil se réunit généralement deux fois par an pour un mois, à New York et à Genève. Tout au long de l'année, au Siège ou ailleurs. Il y a des réunions des comités permanents, des commissions et autres organes subsidiaires du Conseil Economique et Social, Quelques-uns des Comités permanents s'occupent des questions ci-après: habitation, construction et planification, ressources naturelles, science et technologie au service du développement, prévention et lutte contre la délinquance. Au nombre des commissions techniques, on compte la Commission de la Population, la Commission des Droits de l'Homme, la Commission de la Condition de la Femme, la Commission des Stupéfiants, la Commission des Sociétés Transnationales.

Les Commissions économiques régionales sont également placées sous l'autorité du Conseil Economique et Social, leur but est de faciliter le développement économique et social dans leurs régions respectives et de resserrer les liens économiques des pays de chaque région ainsi qu'entre ces pays et le reste du monde.

Ces commissions régionales sont les suivantes : la Commission économique pour l'Afrique (dont le siège est à Addis-Abeba), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok), la Commission économique pour l'Europe (Genève), la Commission économique pour l'Amérique latine (Santiago), la Commission économique pour l'Asie occidentale (Beyrouth). Les Commissions économiques régionales étudient les problèmes de leurs régions et recommandent aux gouvernements membres ainsi qu'aux institutions spécialisées les mesures qu'elles jugent souhaitables. L'activité des commissions régionales a pris de l'ampleur ces dernières années, elles participent de plus en plus à l'exécution des projets de développement.

Le Conseil de Tutelle

Aux termes de la Charte, le Conseil de Tutelle est chargé de superviser l'administration des territoires sous tutelle, c'est-à-dire qui avaient été placés sous régime de tutelle internationale. Ce système avait pour principal objectif de favoriser l'avancement des habitants des dits territoires et leur évolution progressive vers l'autonomie et l'indépendance.

Ces objectifs ont été atteints de telle façon que, sur onze territoires sous tutelle à l'origine, il n'en reste plus qu'un : les Iles du Pacifique (Micronésie) administrées par les USA. Tous les autres, situés pour la plupart en Afrique, ont accédé à l'autonomie ou à l'indépendance - soit en devenant des Etats distincts, soit en se rattachant aux pays voisins indépendants - après la période de supervision du Conseil de Tutelle.

La Cour Internationale de Justice

La Cour, dont le siège est à La Haye, est l'organe judiciaire principal des NU. Les statuts font partie intégrante de la Charte. La Cour est ouverte à tous les membres des Nations Unies.

La juridiction de la Cour s'étend à toutes les questions qui lui sont

soumises par les Etats et à tous les cas prévus dans la Charte des NU ou dans les traités et conventions en vigueur. Les états peuvent s'engager à l'avance à accepter la juridiction de la Cour dans les cas spéciaux, soit en signant un traité ou une convention prévoyant l'intervention de la Cour, soit par une déclaration spéciale à cet effet.

Conformément à l'article 38 du Statut de la Cour, celle-ci applique, pour régler les différends qui lui sont soumis:

- Les conventions internationales établissant des règles reconnues par les Etats en litige.
- La coutume internationale comme preuve d'une pratique générale, acceptée comme étant le droit.
- Les principes généraux de droit reconnus par les nations,
- Les décisions judiciaires et la doctrine des auteurs les plus qualifiés des différentes nations, comme moyen auxiliaire de détermination des règles de droit,

La Cour peut statuer « *ex aequo et bono* » (selon ce qui est juste et bon), c'est-à-dire selon la justice et l'équité plutôt que d'après des règles strictes de droit, mais seulement si les parties intéressées sont d'accord.

La Cour se compose de quinze magistrats qui sont les "membres" de la Cour. Ils sont élus par l'Assemblée Générale et par le Conseil de Sécurité. Ces deux organes procèdent à l'élection indépendamment l'un de l'autre. Les membres de la Cour sont choisis en raison de leur compétence, sans égard à leur nationalité. On veille toutefois à ce que les principaux systèmes juridiques du monde soient représentés à la Cour. Elle ne peut comprendre plus d'un ressortissant d'un même État.

Le Secrétariat

Le Secrétariat est au service des autres organes des NU et met en œuvre les programmes et les politiques qu'ils ont arrêtés. À sa tête se trouve le Secrétaire général, qui est nommé par l'Assemblée Générale sur recommandation du Conseil de Sécurité. Il peut notamment appeler l'attention de celui-ci sur toute affaire qui, à son avis, pourrait mettre en danger la paix et la sécurité internationales. Depuis janvier 1972, le Secrétaire Général est Kurt Waldheim, originaire d'Autriche.

Le personnel du Secrétariat, composé de fonctionnaires internationaux qui travaillent au Siège ou dans divers pays, s'occupe de toutes les activités quotidiennes de l'Organisation. Ses membres viennent de plus de 100 pays. En tant que fonctionnaires internationaux, ils travaillent pour l'ensemble de l'Organisation, chacun s'engage à ne demander ni recevoir aucune instruction d'un gouvernement quelconque ou d'une autorité extérieure.

L'activité du Secrétaire Général et de son personnel est aussi variée que la liste des problèmes dont s'occupe l'Organisation : « bons offices », et parfois médiation officielle, visant à résoudre les différends internationaux, direction des opérations du maintien de la paix, discussions avec les représentants des

gouvernements, analyse de l'évolution des tendances et des problèmes économiques, études en toutes sortes de domaines, depuis les droits de l'homme jusqu'aux ressources naturelles, organisation de conférences internationales, établissement de statistiques, recherche d'informations sur la mise en œuvre effective des décisions du Conseil de Sécurité et d'autres organes, interprétation des discours et traductions des documents, service d'information sur l'activité de l'ONU à l'intention de la presse, de la radio et de la télévision.

Hors du Siège, les experts techniques et les conseillers économiques travaillent en direct sur le terrain, pour aider les pays en développement. Parfois aussi, des troupes chargées d'assurer le maintien de la paix ou des groupes d'observateurs sont stationnés dans les secteurs où la situation devient explosive.

AUTRES ORGANES DES NATIONS UNIES

Conférence des N.U. sur le Commerce et le Développement (CNUCD)

La CNUCD a été créée en tant qu'organe permanent de l'Assemblée Générale le 30 décembre 1964. Dans sa poursuite des objectifs de la deuxième décennie du développement, la CNUCD a pour préoccupation majeure d'aider les pays en voie de développement à étendre leurs relations commerciales afin de pouvoir disposer des ressources essentielles leur assurant une croissance autonome.

Pour promouvoir des politiques convergentes relatives au commerce, à l'aide et aux domaines connexes, la CNUCD traite d'un grand nombre de problèmes. L'un de ses buts principaux est d'obtenir des prix rémunérateurs, justes et stables pour les produits de base des pays en développement et de faciliter l'accès de ces produits sur les marchés des pays industrialisés. Pour ce faire, la conférence prévoit la conclusion d'une série d'accords sur les produits de base et les matières premières spécifiques intéressant le commerce extérieur des pays en développement ainsi qu'un certain nombre de mesures visant à diversifier leurs économies, à accroître la demande de produits naturels capables de concurrencer les produits synthétiques et à développer le traitement des matières premières dans les pays en développement.

Le problème de la dette des pays en développement et le transfert des ressources financières vers ces pays constituent un des principaux soucis de la CNUCD, et particulièrement les remboursements de l'assistance officielle au développement. Dans ce contexte elle a recommandé des mesures pour améliorer les termes et les conditions de l'aide, pour réduire le fardeau de plus en plus lourd de la dette et pour mettre sur pied un système monétaire international mieux adapté aux besoins des pays en développement.

La CNUCD s'efforce également de favoriser le commerce entre pays ayant des systèmes économiques et sociaux différents. Elle traite notamment de la question des débouchés commerciaux des pays en développement et de l'expansion du commerce Est-Ouest ainsi que de celui entre ces derniers et les pays socialistes de l'Europe de l'Est et l'Asie.

La CNUCD a recommandé des mesures particulières pour aider les "pays les moins avancés" à surmonter leurs handicaps et à tirer profit des mesures générales internationales pour le développement,

La CNUCD a un secrétariat permanent dirigé par un secrétaire général et situé au Palais des Nations à Genève. Un bureau de liaison existe au Siège de l'ONU à New York.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Le PNUD est le plus vaste mécanisme mondial d'assistance technique multilatérale et de préinvestissement dans les pays à faible revenu.

Il embrasse presque tous les secteurs économiques et sociaux: agriculture, élevage, pêche, sylviculture, industries minières et manufacturières, production d'énergie, transports et communications, logement et construction, commerce et tourisme, santé et environnement, enseignement et formation professionnelle, développement communautaire, planification économique et administration publique.

Plus de 7000 projets de préinvestissement et d'assistance technique sont exécutés avec l'appui du PNUD, ils ont deux objectifs principaux qui sont étroitement liés : premièrement, aider les pays à faible revenu à créer des conditions propres à mobiliser sur une base économique saine, des capitaux, tant nationaux qu'étrangers, destinés au développement, deuxièmement, rendre possible une utilisation plus efficace de ces investissements et de toutes les autres ressources économiques et humaines disponibles, en vue d'accroître la productivité économique et d'améliorer la qualité de la vie.

Parmi les activités nationales et régionales du PNUD, il faut citer en particulier:

- Des enquêtes et des études entreprises pour déterminer le potentiel des ressources naturelles dont disposent les pays à faible revenu et leur valeur économique, et pour découvrir d'autres possibilités d'obtenir une production accrue et d'ouvrir des débouchés aux marchandises et aux services que ces pays peuvent fournir.
- Développement et consolidation du système d'enseignement, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, enseignement technique et professionnel dans toutes les branches, instruction élémentaire des illettrés pour leur permettre d'exercer un métier; octroi de bourses d'études à l'étranger.
- Mise en place d'équipements permettant d'appliquer les méthodes de recherche de la technologie moderne aux problèmes de développement les plus urgents et de diffuser les découvertes et les techniques de production nouvelles,
- Activités propres à améliorer les conditions de vie à la campagne et dans les villes et à favoriser la création d'emplois nouveaux, surtout pour les jeunes,
- Services consultatifs et de formation spécialisée dans le domaine de la planification globale du développement et d'autres tâches gouvernementales essentielles.

Le PNUD est financé par des contributions bénévoles d'à peu près tous les États membres de l'ONU ou membres d'institutions spécialisées. Son Siège se trouve à N.Y.

Volontaires des Nations Unies

Le Programme des Volontaires des NU, dont le but essentiel est de permettre à de jeunes hommes et à de jeunes femmes de consacrer une certaine période de leur vie à la cause du développement, a été créé par l'Assemblée Générale en 1971.

Ce programme, qui a été géré par le PNUD, s'adresse à des hommes et des femmes âgés de plus de 21 ans qui répondent à certains critères en matière de formation technique et générale, de santé et d'aptitudes personnelles.

Les volontaires des NU viennent des pays développés et des pays en développement. Les demandes de participation des jeunes gens des pays industrialisés passent par l'intermédiaire des organisations de volontaires ou des gouvernements.

Les volontaires des pays en développement sont habituellement recrutés par les bureaux locaux du PNUD.

Les volontaires ne sont envoyés dans un pays qu'à la demande expresse et avec l'approbation du pays bénéficiaire. Ils participent à l'exécution de projets de développement bien définis sous la supervision d'experts chevronnés.

Le nature des travaux effectués par les volontaires est illustrée par les exemples suivants: un agronome présente de meilleures méthodes de culture, un jeune architecte aide un expert à concevoir des maisons qui seront construites avec des matériaux locaux, un géomètre aide à préparer le terrain pour la construction de petits barrages et à établir les tracés des réseaux municipaux de distribution d'eau, un zoologiste répertorie la faune d'un parc national, un pédagogue participe à un projet d'alphabétisation des adultes.

Les objectifs du programme sont les suivants : donner à de jeunes gens la possibilité d'utiliser de façon constructive leurs talents et qualifications en participant à la réalisation de plans nationaux de développement et de programmes de coopération internationale, fournir du personnel supplémentaire pour l'exécution de projets de développement, améliorer la compréhension mutuelle au niveau international et contribuer ainsi à créer un réseau international de cadres familiarisés avec plusieurs cultures, enfin, augmenter l'intérêt du public pour les activités de développement, encourager les pays donateurs à verser des contributions financières plus élevées et faire participer la jeunesse plus largement au développement.

L'Université des Nations Unies

L'Université des NU fut instituée en 1973 en tant qu'organe de l'Assemblée Générale, sous les auspices conjoints des NU et de l'UN ESCD (voir plus loin). Elle est financée par les contributions volontaires des États membres des NU et de l'UNESCO, de fondations et d'individus.

À la différence des universités conventionnelles, cette Université ne délivre pas de diplômes et ne fonctionne pas dans l'enceinte d'un campus central. Elle a pour

fonction de créer un réseau de coopération, de communication et d'échanges d'idées entre les savants et les institutions de formation post-universitaire. Elle a également pour tâche de concentrer ses recherches sur des problèmes globaux.

Les programmes de recherche de l'Université concernent notamment « la coexistence entre les peuples ayant des cultures, des langues et des systèmes sociaux différents, les relations pacifiques entre les Etats et le maintien de la paix et de la sécurité, les droits de l'homme, le développement et les changements économiques et sociaux, l'environnement et l'exploitation rationnelle des ressources, la recherche scientifique fondamentale et l'application des résultats de la science et de la technologie au profit du développement, les valeurs humaines et universelles liées à l'amélioration de la qualité de la vie ». Parmi ces sujets, le Conseil de cette Université a choisi trois domaines prioritaires : la famille dans le monde, le développement humain et social, l'utilisation et la gestion des ressources naturelles.

L'Université transmettra les connaissances acquises aux NU et ses agences, aux savants et au public. Elle a pour objectif central d'assurer une croissance vigoureuse des communautés académiques et scientifiques dans le monde, Elle accorde une attention particulière aux besoins vitaux en information et en recherche des pays en développement, avec pour but de réduire la fuite des cerveaux, l'émigration des personnes qualifiées et éduquées des pays en développement vers les pays développés.

Ce fut le précédent Secrétaire-Général U. Thant qui, en 1969, proposa pour la première fois, la création d'une Université des NU. Le Siège de cette Université est à Tokyo.

Fonds des NU pour l'Enfance (UNICEF)

L'UNICEF a été créé par l'Assemblée Générale le 11 décembre 1946, Son rôle est d'aider les pays en développement à améliorer le sort de leurs enfants et de leurs jeunes, sans distinction de race, de religion ou d'appartenance politique. Il ne fournit une assistance qu'aux pays dont le gouvernement en fait la demande et de préférence au titre de projets entrant dans le cadre des programmes nationaux de développement.

L'UNICEF intervient dans des domaines comme la santé, la nutrition, le bien-être social, l'éducation et la formation professionnelle. Il aide également les gouvernements à répondre aux besoins principaux de leurs enfants en créant et mettant en œuvre des programmes appropriés.

Une grande partie de l'aide donnée par l'UNICEF consiste en matériel et en fournitures - par exemple sous la forme d'équipement pour centres médicaux et garderies, en médicaments, suppléments diététiques, matériel de forage de puits, canalisations et pompes, semences, outils de jardinage ainsi qu'en machines et en papier nécessaires à la production en nombre de manuels. L'attribution d'allocations qui permettent de former, à partir de la population locale, le personnel et les administrateurs de ces services, constitue une forme d'aide qui revêt de plus en plus d'importance.

Le Bureau Exécutif déclara en 1974 que nombre des 400 à 500 millions d'enfants que comptent les pays en développement étaient menacés du fait de la

crise internationale, Il lança un appel spécial aux gouvernements et à la communauté mondiale pour apporter un soutien plus important aux programmes pour les enfants de pays plus durement frappés que d'autres.

Au nombre des projets réalisés par l'UNICEF, figure un effort majeur de soulagement et de réhabilitation fait en direction des pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Éthiopie ravagés par la famine. C'est ainsi que cette Organisation fournit du matériel d'équipement pour centres médicaux, des suppléments diététiques, un soutien logistique et des conseillers en diététique pour aider les gouvernements des pays affectés. Elle vint également en aide aux enfants affectés par les inondations et la pénurie alimentaire au Bangladesh en établissant un programme de 14.4 millions de dollars en 1975. De 1973 à 1975, l'UNICEF dépensa environ 44.3 millions de dollars pour l'assistance à la reconstruction de services pour mères et enfants dans tous les pays de la péninsule indochinoise.

En 1974 et au début 1975, l'UNICEF organisa un secours d'urgence pour les victimes d'un fort tremblement de terre dans les montagnes du nord du Pakistan, elle apporta aussi sa contribution dans les domaines de la santé et de l'éducation dans le nouvel État de Guinée-Bissau, pour réparer les dommages causés par un cyclone et des inondations en Honduras, dans un programme d'aide à l'enfance dans les régions désertiques de l'Inde et sous la forme d'une assistance humanitaire aux mères et aux enfants pris en charge par les mouvements de libération africains.

La plus importante source de revenus provient de contributions gouvernementales. Le reste provient d'organisations non gouvernementales et de particuliers, ainsi que de la vente de cartes de vœux.

Le prix Nobel de la Paix a été décerné à l'UNICEF en 1965,

* * *

Autres organes des NU : l'Organisme des NU chargé de la surveillance de la trêve en Palestine (ONUST) le Groupe d'Observateurs militaires des NU pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP), la Force des NU chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICUP), l'Office de Secours et de Travaux des NU pour les Réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le Fonds pour le Développement du Capital, l'Organisation des NU pour le Développement Industriel (ONUDI), l'Institut de Formation et de Recherche des NU (UNITAR), le Haut-Commissariat des NU pour les Réfugiés (HCR), l'Organisation des NU pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la Commission du désarmement, les Commissions régionales, les Commissions techniques et les Comités de session, permanents et spéciaux, du Conseil économique et social.

LES AGENCES SPÉCIALISÉES

Organisation Internationale du Travail (OIT)

L'OIT a été créée le 11 avril 1919, date à laquelle sa constitution a été adoptée comme forment partie de le Charte XIII du Traité de Versailles. En 1946, l'OIT est devenue la première institution reliée aux NU.

Buts :

- Contribuer à l'établissement d'une paix durable en favorisant la justice sociale.
- Améliorer par une action internationale les conditions de travail et le niveau de vie et favoriser la stabilité économique et sociale.

Pour atteindre ces buts, l'OIT réunit les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs afin de recommander des normes minimales internationales et de rédiger des conventions internationales sur des sujets tels que les droits de l'homme, la liberté d'association, les salaires, les heures de travail, les âges minimaux d'engagement, les conditions de travail pour différents types de travailleurs, les indemnités pour accidents du travail, la sécurité sociale, les congés payés, la sécurité du travail, les services de l'emploi et l'inspection du travail. L'OIT fournit une aide technique importante en coopération avec les gouvernements intéressés.

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (OAA)

L'OAA a été créée dans l'espoir, exprimé dans la Charte de l'Atlantique, de voir s'établir une paix qui assurera à tous les êtres humains de tous les pays la possibilité de vivre durant toute leur existence à l'abri du besoin. Elle a été créée le 16 octobre 1945, date à laquelle son acte constitutif a été signé à Québec.

Buts :

- Élever le niveau de nutrition et les conditions de vie,
- Améliorer la condition des populations rurales, et
- Contribuer ainsi à l'expansion de l'économie mondiale et à l'élimination de la faim dans le monde,

Pour atteindre ces buts, l'OAA favorise la mise en valeur dans le monde des ressources que l'on peut tirer du sol et des eaux et elle encourage toute action tendant à assurer la stabilité du marché international des produits agricoles. Notamment, elle facilite l'échange international de nouvelles variétés de plantes, elle fait connaître les innovations de la technique agricole, elle combat les épidémies comme la peste bovine, elle favorise le développement et l'utilisation des ressources de la mer, elle apporte son assistance technique dans les domaines de la nutrition, de la politique alimentaire, de la lutte contre l'érosion du sol, du déboisement, des travaux d'irrigation, de la lutte contre la pollution des denrées alimentaires emmagasinées et de la production d'engrais,

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science, la Culture (UNESCO)

L'UNESCO a été créée le 4 novembre 1946, après que 20 signataires de son acte constitutif eurent marqué leur accord auprès du gouvernement du Royaume Uni.

Buts :

Contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales en

resserrant par l'éducation, la science, la culture et la communication, la collaboration entre les nations afin d'assurer le respect universel de la justice et de la loi, ainsi que des droits de l'homme et des libertés fondamentales que la Charte des NU reconnaît à tous les peuples sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

Pour atteindre ce but, l'UNESCO poursuit deux directions parallèles et complémentaires: la coopération culturelle internationale dans les domaines de sa compétence et les activités opérationnelles pour le développement ayant un caractère social, culturel et économique.

Le dessein de ce programme est de créer des conditions favorables à l'accroissement de la compréhension internationale en facilitant l'accès des hommes à l'éducation et à la culture, en unissant les efforts des scientifiques, des artistes et des éducateurs et en brisant les obstacles qui s'opposent à la libre circulation de la pensée.

Au nombre de ses programmes majeurs, on trouve un effort général d'alphabétisation, l'information sur les NU et les droits de l'homme, l'éducation obligatoire et l'élévation des niveaux de celle-ci. L'échange de personnes et de groupes d'experts en science et en éducation à la requête d'États membres. Les programmes mis en œuvre par l'intermédiaire de commissions nationales.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Sa constitution a été adoptée à New York le 22 juillet 1946 par la Conférence internationale de la santé, convoquée par le Conseil économique et social. L'organisation est née le 7 avril 1948, 26 membres de l'ONU ayant ratifié sa constitution.

Buts :

Amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé. L'OMS fournit des services à l'échelle mondiale pour promouvoir la santé, coopère avec les pays membres pour mener à bien leur politique de santé et coordonne la recherche médicale. Ses services, dont bénéficient tous les pays, comprennent un service d'information quotidienne sur l'apparition des maladies importantes sur le plan international, la publication d'une liste internationale des causes des maladies, accidents et décès, l'étude des allergies aux médicaments et l'élaboration de normes internationales pour les antibiotiques, les vaccins... L'assistance apportée à des pays particuliers, sur leur demande, comprend une aide aux programmes nationaux de lutte contre les maladies, la formation de personnel médical et le renforcement des services de santé. La collaboration dans la recherche médicale se traduit, par exemple, par un programme spécial de recherche sur 6 maladies tropicales largement répandues: *le paludisme, la lèpre, la schistosomiase, la filariose, la leishmaniose et la maladie du sommeil*. Dans le cas des maladies endémiques, la collaboration se fait à travers un réseau international de chercheurs.

BANQUE MONDIALE / Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)

La banque a été créée le 27 décembre 1945, date à laquelle les représentants de 28 pays ont signé l'accord élaboré à la Conférence de Bretton Woods en juillet 1944,

Buts

- Aider à la reconstruction et au développement économique des territoires des Etats membres en facilitant l'investissement de capitaux à des fins productives.
- Favoriser les investissements privés à l'étranger et, à défaut de capitaux privés disponibles à des conditions raisonnables, compléter les investissements de caractère privé en accordant, à des fins productives, des prêts au moyen de son propre capital, des fonds réunis par elle et de ses autres ressources.

- Contribuer au développement harmonieux des échanges internationaux et au maintien de l'équilibre des balances des paiements en encourageant les investissements internationaux ayant pour but d'accroître les ressources productives de ses membres.

La banque accorde des prêts destinés au développement de l'économie, Elle encourage ainsi le courant international des capitaux et le dirige vers des investissements productifs. Des prêts sont accordés aux pays membres, à leurs subdivisions politiques ou à des entreprises privées situées sur leur territoire. Si l'emprunteur n'est pas un gouvernement, on exige la caution du gouvernement intéressé. L'assistance que la banque accorde à ses États membres ne se limite pas à l'octroi ou à la garantie de prêts. Sur demande, elle envoie sur place des missions d'assistance technique qui remplissent des fonctions diverses.

Fonds Monétaire International (FMI)

Le Fonds a commencé d'exister le 27 décembre 1945, après que les représentants des pays réunissant 80% des quotes-parts eurent déposé leur ratification de l'accord de Bretton Woods.

Buts

- Favoriser la coopération monétaire internationale et l'expansion du commerce international.
- Favoriser la stabilité des changes, maintenir des arrangements de change ordonnés entre ses membres et éviter la course à la dépréciation des changes.
- Aider à l'épanouissement d'un système multilatéral de paiements en ce qui concerne les opérations courantes entre ses membres et à l'élimination des restrictions de change qui entravent le développement du commerce mondial.

À ces fins, le Fonds peut vendre des devises ou de l'or à ses membres afin de faciliter leur commerce international et il conseille les gouvernements au sujet de leurs problèmes financiers. Par des recommandations concernant les investissements et le crédit bancaire, les dépenses publiques et la politique fiscale, le Fonds a proposé des mesures fiscales et monétaires pour amoindrir les restrictions de change et, dans certains cas où une amélioration nette des réserves monétaires était constatée, le FMI a préconisé l'assouplissement du contrôle des importations.

* * *

Autres agences spécialisées : l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA), l'Association Internationale pour le Développement (AID), la Société Financière Internationale (SFI), l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), l'Organisation Intergouvernementale Consultative de la Navigation Maritime (DINM), l'Accord Général sur les tarifs douaniers et le commerce (AGDC)

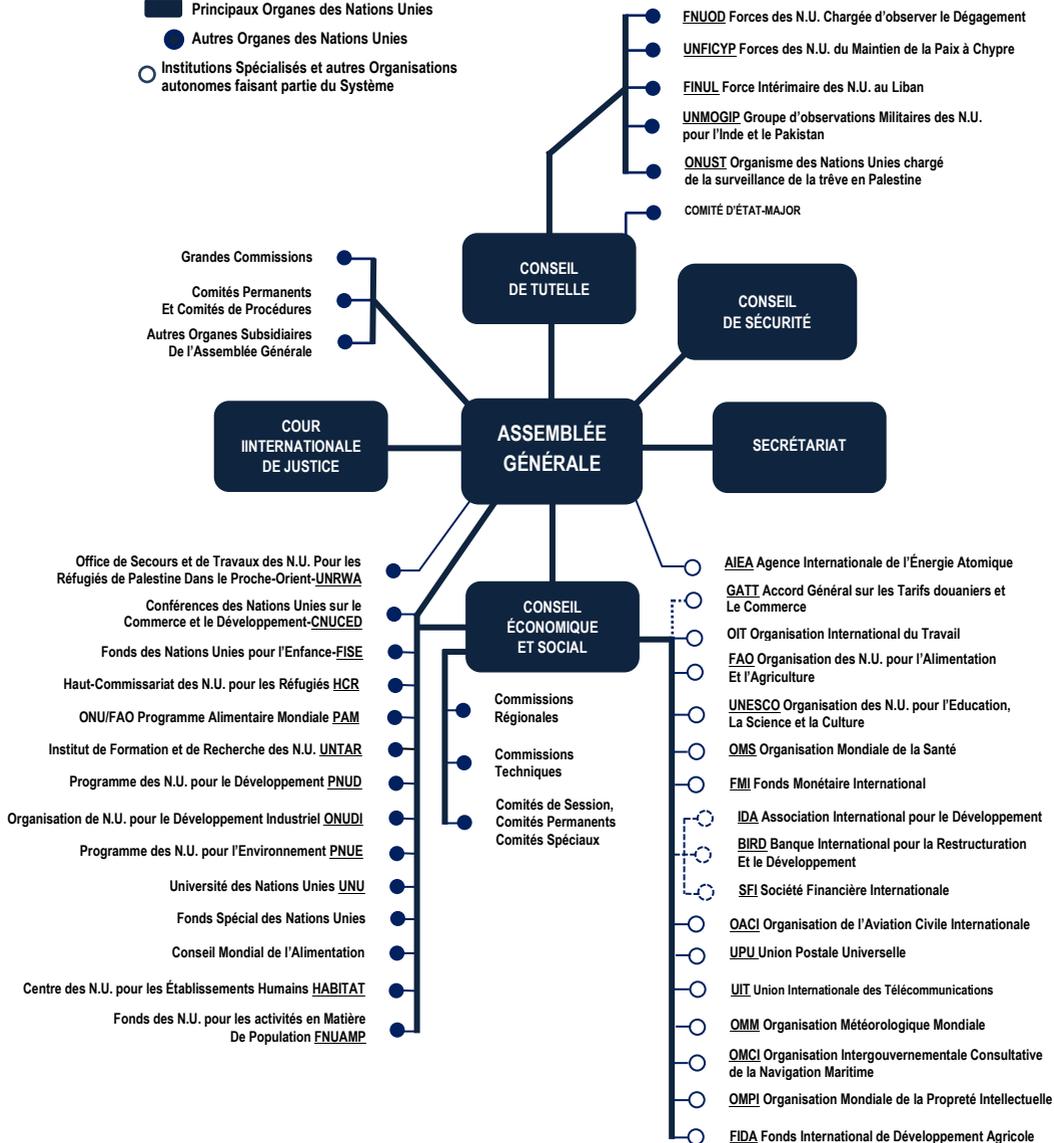
* * *

Organigramme des Nations Unies



LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES

- Principaux Organes des Nations Unies
- Autres Organes des Nations Unies
- Institutions Spécialisées et autres Organisations autonomes faisant partie du Système



Pour la première fois dans l'histoire humaine, les lignes de démarcation entre ce qui est juste du point de vue des valeurs spirituelles (la liberté essentielle de l'esprit humain) et ce qui est faux (l'emprisonnement de l'esprit humain par les conditions matérialistes) sont clairement perçues par la majorité des nations de la planète. Les NU renferment le germe et la semence d'un grand groupe international de méditation et de réflexion - un groupe composé d'hommes et de femmes qui réfléchissent et sont informés, et dans les mains desquels se trouve le sort de l'humanité.

Alice A. Bailey - L'État de Disciple dans le Nouvel Âge - Volume II

MA PROFESSION DE FOI AUX NATIONS UNIES

Par M. Robert Muller

Directeur et Assistant au sous-secrétariat général du bureau des NU
Pour la coordination des Agences.

Les Nations Unies sont le prototype du prochain millénaire.

On me demande souvent pourquoi les NU occupent une part aussi importante dans mes histoires. Il y a deux raisons à cela: tout d'abord, les NU m'ont prodigieusement aidé à étendre ma conscience du monde extérieur. Elles ont joué, à l'égard de ma compréhension de la planète terre et de ses habitants, le même rôle que le pensée, la prière et la méditation ont tenu pour la compréhension de ma vie intérieure. Ensuite, il n'y a aucun doute sur le fait que la condition essentielle au bonheur dans le monde est la paix, car ce n'est que dans la paix que nous pourrons être heureux et découvrir les meilleures conditions de développement de la civilisation. Une Organisation des NU plus forte et activement soutenue aiderait énormément à l'avènement de la paix, à l'accomplissement de la race humaine et à une juste conception planétaire de notre destinée. Les horribles souffrances et les destructions que j'ai contemplées lorsque j'étais jeune auraient pu être évitées, si l'on avait travaillé avec plus d'ardeur à l'établissement d'une Assemblée des Nations, forte et universelle. Des entreprises telles que celles de Hitler et de Mussolini auraient été impossibles.

J'ai vu les NU croître et se transformer, depuis que je les ai rejointes, il y a trente ans de cela. Elles m'ont appris plus qu'aucune école ou université sur cette terre. Elles m'ont appris, en particulier, à faire confiance aux possibilités de la race humaine à s'organiser dans la paix, la justice et le bonheur, sur notre petite planète. Nous émergeons à peine de l'âge des cavernes politiques. En dépit des frustrations et des échecs que j'ai connus au cours de si nombreuses années de service mondial, je suis aujourd'hui plus enthousiaste que jamais à l'égard des NU. J'espère communiquer un peu de cet enthousiasme, car rien n'est plus important pour l'avenir du monde qu'une compréhension et une aide collective apportées à la première et unique organisation que la race humaine ait jamais connue et connaîtra probablement jamais.

Lorsque j'évoque les souffrances et les dévastations que j'ai vues en Europe, durant ma jeunesse, je ne peux m'empêcher de penser que l'humanité a parcouru un immense chemin, que nous nous trouvons finalement sur la bonne voie et que nous ne reverrons plus jamais une guerre mondiale sur cette planète. Voici plus d'un tiers de siècle maintenant que tous les enfants d'Europe peuvent aller dormir chaque nuit sans avoir à craindre une guerre au matin suivant. La sagesse politique, enfin atteinte avec le temps. En Europe, s'étend maintenant au reste du monde. Nous assisterons progressivement à une instauration du dialogue et de la coopération, au lieu et place des conflits et confrontations du passé. Un jour, on considèrera les dernières décades du 20^{ème} siècle comme l'un des plus grands tournants de l'histoire humaine. Il est parfaitement exact que d'immenses problèmes restent à résoudre, mais nous venons de traverser avec succès l'une des périodes de changement les plus complexes et les plus colossales de toute l'évolution humaine et, étant donné que j'ai eu le privilège de travailler dans l'une des organisations les plus enthousiasmantes et les plus méconnues de la terre, je désire déclarer ici, sans aucune ambiguïté, ma profonde foi en les NU et me faire le témoin du progrès humain qu'elles représentent en dépit de toutes leurs faiblesses, échecs et erreurs. Si l'on m'avait dit, voici trente ans, que je pourrais voir le degré de coopération internationale et d'entente mondiale qu'il m'est donné de contempler actuellement, je ne l'aurais pas cru. Dès lors, il n'est que justice que je proclame ma foi dans l'organisation qui sera considérée un jour par les historiens comme le prototype du troisième millénaire, Voici, brièvement résumés, mes articles de foi en l'ONU, après trente ans de service:

Les Nations Unies ONT :

- Aidé un milliard de personnes à obtenir l'indépendance nationale avec un minimum d'épanchement de sang, terminant ainsi le mouvement historique amorcé voici deux cents ans par la Déclaration d'Indépendance,
- Permis aux pays les plus pauvres de participer au monde moderne, fournissant ainsi un couvercle de sécurité aux sentiments explosifs de nos frères moins fortunés, devant les injustices prévalant dans le monde,
- Servi de lieu de débats et de rencontre, au cours des périodes les plus difficiles de la guerre froide,
- Créé pour la première fois dans l'histoire, un code d'éthique, applicable aux relations entre les institutions les plus puissantes de la terre: les nations unies,
- Évité, par sa seule existence, de nouvelles aventures nationales, politiques et militaires,
- Fourni une soupape de sûreté aux conflits brûlants, l'arrêt des combats, la séparation des belligérants et un terrain de discussion pour leurs débats,
- Toujours beaucoup mieux résolu les conflits que toutes les vigoureuses tentatives unilatérales faites par ailleurs,
- Été une force morale pour parvenir à une maturité politique, apaiser les tensions, amener une meilleure compréhension et plus de bon sens dans

le monde, prouvant ainsi que la discussion et l'écoute sont le commencement de la sagesse et de la paix dans les relations humaine,

- Été une plateforme pour l'expression et la défense de toutes les aspirations humaines essentielles, y compris celles de liberté, d'égalité et de fraternité, proclamées par les révolutions américaine et française, à la veille des temps modernes,
- Promu grandement une acceptation de l'égalité raciale de tous les êtres humains et ce à l'échelle planétaire,
- Sorti la race humaine de ses limites terrestres et des contraintes de son environnement,
- Développé progressivement un système fonctionnel d'ordre mondial, couvrant, de par le grand nombre de ses agences spécialisées, par des programmes, des centres, des organes et des unités, pratiquement tous les champs d'activité humaine.

Les Nations unies SONT:

- Le premier instrument universel qu'ait jamais eu la race humaine,
- La meilleure chance offerte aux gouvernements et aux nations de demeurer les unités permanentes, administratives et politiques de la planète terre, à condition qu'elles sachent utiliser l'ONU et contribuer à son travail à la satisfaction de tous,
- Le lieu où évoluent de nouvelles valeurs éthiques pour les nations et pour la race humaine,
- Le meilleur moyen de maintenir dans certaines limites les nouvelles formes de puissances transnationales et de tracer à leur intention des lignes de conduite,
- Le lieu central et permanent, de rencontre de toutes les aspirations humaines dont sera issu un avenir paisible, juste, sûr et heureux,
- Le temple de l'information mondiale,
- Un embryon de cerveau pour l'espèce humaine, enregistrant les dangers et les tendances du globe terrestre, procédant à une revue constante des circonstances et des phénomènes s'y produisant et luttant pour une meilleure connaissance des ressources et des limitations de notre planète,
- Un embryon de système nerveux, transmettant les messages et informations eux gouvernements, collectivités locales et populations,
- Un embryon de cœur et de conscience pour l'humanité, défendant ce qui est bon et luttant contre ce qui est mauvais, qui prêche et stimule la compréhension, la coopération et l'entraide, au lieu de la division, de la lutte et de l'indifférence entre les nations,
- Un observatoire tourné vers l'avenir, car le plus grande partie des problèmes auxquels la race humaine devra faire face viendront de l'expansion de son espèce et de la transformation totale des conditions de vie physique de notre planète,

- Un mécanisme international prêt à être utilisé au moment précis où l'humanité est en train de devenir une unité complexe et interdépendante à tous les points de vue. Telle sera sa plus grande chance historique de succès et d'utilité vis-à-vis de la race humaine.

Les Nations Unies DEVRAIENT:

- Ne jamais être détournées, par aucune nation ou groupe de nations, de leur objectif qui est de maintenir la paix dans le monde,
- Être utilisées loyalement, conformément à la Charte, avec l'engagement de s'y conformer, par tout gouvernement membre, pour le règlement des conflits et le maintien et le renforcement de la paix dans le monde,
- Être, plus tard, renforcées et perfectionnées, dans leur rôle de tour de contrôle, à l'échelle du globe, face aux menaces et circonstances de tous ordres,
- Être, dans le futur, aptes à jouer le rôle d'office central de statistique et de centrale d'informations à l'échelle planétaire,
- Ne jamais être détournées de leur rôle de forum pour la prise en considération de tous les problèmes de nature mondiale et se rapportant à la race humaine,
- Voir ses liens avec la communauté mondiale scientifique et académique renforcés, car la plus grande part de notre avenir planétaire sera engendrée par les nouvelles découvertes de la science, de la technologie et de la connaissance. La création de l'Université des NU constitue, sous cet angle, un Pas historique très important vers la coopération mondiale et l'évolution humaine.

Les Gouvernements DEVRAIENT:

- Respecter, soutenir, renforcer et améliorer constamment leur premier outil planétaire de paix, de justice, de progrès, de diagnostic, de coopération, de prospective, de gestion, remplir loyalement leurs obligations envers la Charte, fait qui, à lui seul, amènerait la paix dans le monde,
- Mettre en pratique les recommandations de l'ONU, surtout en mettant fin à la folle course aux armements, source d'absurdes gaspillages,
- Faire connaître à nos enfants et à nos jeunes l'ère planétaire dans laquelle nous entrons et les moyens inter-gouvernementaux qui ont été créés pour y parvenir,
- Canaliser l'impatience, l'idéalisme et l'énergie de la jeunesse vers la construction d'un monde meilleur, sans guerre, sans misère, sans haine ni injustice,
- Joindre leurs efforts, d'une manière encore jamais pratiquée pour mieux explorer, utiliser et préserver les ressources de notre planète,
- Provoquer une véritable révolution de la coopération mondiale dans l'intérêt commun à toute la race humaine,
- Mieux informer et éduquer, quant au travail et aux efforts de l'ONU et de ses agences spécialisées, donnant ainsi la certitude que quelque chose est en train de se réaliser sur le plan mondial, pour résoudre les problèmes humains,

- Orienter le soutien et une meilleure compréhension des parlementaires pour une coopération à l'échelle mondiale, ce qui aurait des conséquences et un impact directs sur l'électorat, détourner leur regard du passé et le diriger vers l'avenir, faire des plans en vue de l'arrivée de plusieurs millions d'habitants supplémentaires sur cette planète,
- Étendre leur vision de leur intérêt à toute la planète, à tous les peuples, à toutes les générations futures, au lieu de voir, de défendre et souvent même de promouvoir des intérêts nationaux étroits, immédiats et transitoires.

Les Peuples DEVRAIENT :

- Avoir foi en l'avenir et donner sa chance à la tentative de paix et de coopération la plus noble qui ait jamais été entreprise à l'échelle universelle,
- Démontrer leur intérêt pour l'ONU, ses activités pour l'établissement et le maintien de la paix, ses agences spécialisées, ses organes, ses informations, ses études, ses rencontres, ses recommandations, ses publications, ses programmes, ses conférences mondiales,
- Aider à la création et se joindre à des groupes de volontaires ou des associations pour l'ONU afin d'obtenir une meilleure information sur les efforts faits par les NU et réfléchir aux différentes solutions, exiger que les enfants soient mis au courant des problèmes mondiaux et des moyens et des efforts inter-gouvernementaux existants,
- Exiger des médias davantage d'informations sur les problèmes généraux et sur les efforts tendant à maintenir la paix, la justice et à promouvoir un monde meilleur,
- Exiger de leurs représentants politiques un plus grand intérêt au développement et à la coopération dans le monde, qui sont devenus des objectifs par lesquels nous sommes tous concernés,
- Se tenir eux-mêmes au courant des efforts faits par plus de 5000 organisations internationales non-gouvernementales qui, dans de nombreux domaines professionnels, humanitaires et scientifiques, prêchent la coopération internationale, l'amitié et l'intérêt général,
- Agir et se comporter avec une meilleure reconnaissance du fait que dans un monde de plusieurs milliards d'individus, la paix, le progrès, la justice, la compréhension mutuelle et la qualité de la vie représentent essentiellement la somme totale de paix, de progrès, de justice, de compréhension et de qualité de vie nécessaires à chaque individu,

Dans une interview donnée en septembre 1963, un journaliste a demandé au secrétaire général U. Thant : « *Quel est l'avènement qu'un journaliste dans une centaine d'années, décrira comme le plus significatif de notre époque ?* » U. Thant répondit : « *La signature de la Charte des NU à San Francisco, le 24 octobre 1945* ».

Après trente ans au service des NU et d'observation de la scène mondiale, je serais tout prêt à souscrire à cette déclaration.

Suggestions pour une Action en Faveur des Nations Unies

Pour être efficace, l'ONU a besoin du soutien d'une opinion publique éclairée. Un individu peut faire beaucoup pour aider les Nations Unies.

Le problème essentiel est un problème d'éducation. Le public est mal informé sur l'ONU et en a, par conséquent, une image incorrecte. La solution réside dans la création d'une opinion publique éclairée par l'éducation et, ensuite, la mobilisation de cette opinion. Cela commence par l'auto-éducation. Cela s'étend à l'influence de tous milieux à vocation éducative. A tous les niveaux, depuis l'auto-éducation jusqu'au contact avec les gouvernements, existent des occasions d'actions individuelles.

Voici quelques suggestions pour aider efficacement le travail des NU:

- La création d'une opinion publique éclairée commence par l'individu. Renseignez-vous sur les NU et leurs activités, ainsi que sur les exigences requises pour instaurer un nouvel ordre mondial. Cherchez l'activité particulière entreprise par l'ONU dans le domaine qui vous intéresse le plus,
- Les NU ont besoin d'argent pour diverses activités. Aidez à répondre à ce besoin en contribuant occasionnellement au fonds spécial des NU, établi pour recevoir l'assistance de tous les peuples. La brochure éditée par l'ONU: « *Ce que vous pouvez faire pour aider* », décrit les divers fonds ouverts à la contribution publique,
- Constituez un groupe d'étude sur les NU. Un tel groupe pourrait étudier l'ONU en général ou se concentrer sur l'un de ses champs d'activité particulièrement sensible aux membres du groupe. Les associations des NU fournissent les plans et du matériel pour les groupes d'étude. Si possible, le groupe équilibrera son étude par un effort particulier en faveur de l'ONU,
- Organisez un groupe de service ONU qui entreprendra des activités de soutien à l'organisation. Il existe beaucoup de méthodes d'activités et des ressources abondantes. Des organisations comme Bonne Volonté Mondiale, les associations des NU et l'Office de l'information publique de l'ONU peuvent fournir avis, matériel et coopération. Les unités de service peuvent aussi inclure dans leur programme une activité de service pour l'ONU,
- Les clubs, sociétés, organisations peuvent soutenir les programmes de l'ONU, faire des séminaires centrés sur l'activité de l'ONU, en rapport avec leur principal champ d'intérêt. Ces organisations peuvent aussi entreprendre des activités de service ayant pour intention de provoquer une plus grande conscience commune de la nature réelle de l'ONU et de son importance dans un monde en changement,
- Établissez des contacts avec les autorités dans le domaine de l'éducation. Faites leur partager vos idées en montrant pourquoi une instruction appropriée sur l'ONU devrait être comprise dans les programmes scolaires. Demandez que les écoles tiennent une assemblée annuelle en faveur de l'ONU, peut-être pour la Journée des NU, le 24 octobre.

- Quand cela est possible, demandez aux enseignants d'inclure dans leurs cours des informations sur l'ONU. L'Office de l'information publique de l'ONU détient à cet effet des textes tout prêts pour les enseignants, disponibles gratuitement,
- L'ONU ne reçoit pas assez d'ouverture dans la presse. C'est pourtant très important pour la valeur informative. Les experts pensent que la raison de ce manque d'ouverture tient à ce que la presse locale ne croit pas que le public soit très intéressé par les nouvelles des NU. La presse adapte toujours son programme en fonction de ce qui semble intéresser le public. Pour y remédier, les experts suggèrent aux gens intéressés par le sujet d'écrire à leur bureau de presse local et de formuler des demandes pour de plus amples informations sur les NU.
- Écrivez à la presse locale, à la radio et à la télévision pour qu'elles préparent, par exemple pour la Journée des NU, un éditorial, un article ou émission ou tout autre programme,
- Si la presse fait quelque chose dans ce sens, écrivez-lui pour lui exprimer votre appréciation. Faites-lui savoir qu'il existe un large soutien public en faveur de l'ONU et quand quelque chose vous paraît laisser à désirer, faites-le lui savoir,
- Entrenez une campagne de "pétition" en direction de la presse en faveur de l'ONU. Dressez une liste d'amis et de parents et écrivez-leur les raisons pour lesquelles vous estimez important qu'ils écrivent en faveur de l'ONU à la presse. Envoyez- leur une copie de votre lettre, qui n'a pas besoin d'être longue, tout en indiquant qu'il vaut mieux éviter de la recopier telle qu'elle. Suggérez à vos amis d'écrire à leurs relations etc... Amorçant ainsi une réaction en chaîne,
- Prenez contact avec les organisations auxquels vous êtes affiliés, dans un but semblable, demandez-leur ce qu'elles entreprennent en faveur de l'ONU, invitez-les à coopérer,
- Nombre d'organisations éditent des bulletins et autres périodiques. Ecrivez à leurs rédacteurs afin d'attirer leur attention sur le travail de l'ONU en ce qui les concerne, Demandez à ces périodiques de publier à l'occasion des articles sur l'ONU et ses activités ou de leur réserver régulièrement une colonne ou un éditorial,
- Repérez les groupes ou organisations qui soutiennent l'ONU et travaillent à former l'opinion publique et coopérez avec eux.
- Bien des pays ont une association des NU. Il serait fructueux de se mettre en rapport avec elle,
- L'ONU est une assemblée de gouvernements. Elle serait donc plus efficace si toutes les nations membres étaient plus efficaces dans leur participation à l'organisation. Il est toujours possible d'écrire à votre gouvernement, en exprimant votre opinion sur l'ONU, Une campagne peut également être entreprise au- près de vos relations pour écrire dans ce sens,

En dernière analyse, la justice, la paix et le progrès du monde dépendent de chacun d'entre nous où que nous soyons et quelles que soient les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons. L'ONU est le groupement volontaire de nations autonomes recherchant l'union mondiale, Les nations sont des personnes, c'est pourquoi les NU travaillent au nom de « *Nous, les peuples* ». Si nous voulons que le monde devienne uni de fait et pacifique en pratique, il nous faut travailler à l'intérieur de notre environnement local et national en accord avec ces principes, *Nous, les peuples, avons le pouvoir dans nos mains: le pouvoir de la bonne volonté, l'énergie de l'amour et la motivation d'un intérêt dépourvu d'égoïsme pour le bien-être de tous les hommes du monde.*

LE NOUVEAU GROUPE DES SERVITEURS DU MONDE

Il existe entre tous les serviteurs du Plan une forte relation subjective. Ce groupe cohérent et intégré transmet l'énergie spi- rituelle dans tous les domaines de la pensée et de l'action humaines pour renforcer l'unité du monde et instaurer de justes relations humaines. Les hommes et les femmes de bonne volonté se relient en pensée chaque jour à cinq heures avec ce groupe mon- dial de serviteurs, en utilisant la brève formule suivante, en silence et avec une attention concentrée:

*Que la puissance de la Vie Une afflue
par le groupe de tous les vrais serviteurs du monde.*

*Que l'amour de l'âme unique caractérise la vie de tous ceux
qui cherchent à aider les Grands Êtres.*

*Puissè-je remplir mon rôle dans l'œuvre unique,
par l'oubli de moi, l'innocuité et la parole juste.*

Cela ne prend que quelques secondes où que l'on soit.

* * * * *

LES OBJECTIFS DE LA BONNE VOLONTÉ MONDIALE

- Stimuler et encourager les hommes et les femmes de bonne volonté partout dans le monde à établir de justes relations entre les races, les nations et les classes sociales, au moyen d'une compréhension intelligente et de rapports appropriés.
- Aider les hommes et les femmes de bonne volonté à étudier les problèmes mondiaux et à appliquer efficacement à ces problèmes la bonne volonté, la coopération et le partage en vue du bien commun.
- Coopérer avec d'autres organisations à la construction active de l'unité mondiale, de la stabilité et de justes relations humaines.

- Tenir toujours disponibles de récentes informations sur les activités constructives dans les principaux champs d'activités humaines, au moyen de la publication trimestrielle d'une lettre de nouvelles.
- Produire un Commentaire de la bonne volonté sur des sujets ayant un intérêt mondial.
- Aider à instaurer la bonne volonté comme la note fondamentale de la nouvelle civilisation.
- Etablir une liste d'adresses d'hommes et de femmes de bonne volonté du monde entier.
- Favoriser l'action des Nations Unies et des Agences spécialisées comme constituant la plus grande espérance d'un monde uni et en paix.

La Bonne Volonté Mondiale est une branche du LUCIS TRUST, une organisation à caractère non commercial, consacrée à l'éducation et qui fut enregistrée aux Etats-Unis en 1922.

Le Commentaire de la Bonne Volonté Mondiale n'est pas distribué par souscription, il est financé par des volontaires d'hommes et de femmes de bonne volonté.

Pour recevoir les numéros suivants ou obtenir d'autres exemplaires de celui-ci, prière d'écrire aux adresses suivantes :

BONNE VOLONTÉ MONDIALE

40, rue du Stand - Case postale 5323
 CH-1211 Genève 11 - SUISSE
 TEL: (0)22.734.12.52
fr.geneva@lucitrust.org

WORLD GOODWILL

White hall Court, Suite 54
 LONDON SW1A 2EF – UK
 TEL: (207) 839 45 12

WORLD GOODWILL

866 UN Plaza, Suite 482
 New York, NY 10017 – USA
 TEL: (212) 292 07 07